



Roi  
Morvan  
Communauté

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN 1<sup>er</sup> COMPOSTEUR

-Offre valable à ce tarif une seule fois par foyer.

-Pas de livraison, rendez-vous au centre technique déchets ménagers du Faouët du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 afin de retirer le composteur.

-Sur présentation de justificatif de domicile.

## Roi Morvan Communauté met à disposition de :

Nom, prénom .....  
Adresse .....  
Commune .....  
Téléphone .....  
Mail .....

Un composteur de marque « Container Trading » de :

- 560 litres pour une participation de 8€ (équivalent foyer 5-8 pers.)
- 320 litres pour une participation de 4€ (équivalent foyer 1-4 pers.)
- Un bioseau pour les déchets de cuisine

Payé ce jour, **UNIQUEMENT** par chèque à l'ordre de « Service déchets RMcom »

L'utilisateur/L'utilisatrice s'engage à :

- Utiliser le composteur conformément à l'usage prévu
- Utiliser le composteur à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Répondre aux sollicitations du service (répondre aux questionnaires des agent.e.s, proposition d'ateliers pratiques, de formations, ...)
- Veiller au maintien en bon état du composteur remis.
- En cas de déménagement sur une autre commune de Roi Morvan communauté : laisser le composteur sur place ou l'emporter à la nouvelle adresse, en le signalant au service déchets dans chacun des deux cas, OU le rendre au service déchets.
- En cas de déménagement hors du territoire de Roi Morvan communauté : laisser le composteur sur place en le signalant au service déchets, OU le rendre au service déchets.
- En cas de non-utilisation : rendre le composteur au service déchets.

Fait à .....

Le .....

Roi Morvan communauté

Signature de l'utilisateur/l'utilisatrice

Renée Courtel  
Maire de Guisriff  
Présidente de Roi Morvan Communauté

*Informations personnelles soumises au règlement général sur la protection des données*